

Palmarès 2016
Innovation

2^e Prix

CE Viessmann France

Nombre de bénéficiaires : 330

Chapô

C'est dans un contexte social difficile, qu'une expertise sur les risques psycho-sociaux de l'entreprise a été mise en œuvre ; enquête suivie d'un nombre important de départs. Le Comité a souhaité endosser un rôle fédérateur pour fidéliser les salariés ; le bien-être des salariés étant devenue une priorité, le CE a choisi de lancer 3 actions dans ce domaine, en plus des activités traditionnelles relevant des affaires sociales et culturelles.

Texte :

La première action décidée par le Comité d'Entreprise est un coaching bien-être pour les salariés intéressés, sur une durée de 6 mois.

Ce type de coaching s'adapte aux besoins de chaque personne et a pour objectif global d'être plus à l'aise dans certaines situations, d'accroître la motivation du salarié dans un domaine particulier, de réussir un challenge, d'arrêter de reproduire un comportement qui déplaît, de se débarrasser d'une crainte ou d'une phobie, de mieux vivre un conflit ou encore de mieux aborder une période de transition.

Pour mettre en place cette action, le CE a fait appel à la société « Happiness in progress », gérée par Cécile Chevalier à Strasbourg. En tant que membre de l'Association Européenne de Coaching, elle intervient dans un cadre de déontologie en appliquant notamment les principes de confidentialité professionnelle.

Un budget communication a été alloué à cette opération afin de la faire connaître et de l'expliquer aux salariés. La communication a été effectuée à travers un guide puis des flyers et aussi, au sein des Procès-verbaux du CE et sur le site internet du CE. Le budget total consacré a été de 3000 euros.

Le Comité a voulu par cette action apporter son soutien aux valeurs de fidélisation et de confiance des salariés dans l'entreprise.

Les salariés ont particulièrement apprécié ce moyen original de développement de son bien-être, l'espace d'expression ainsi offert, avec une personne extérieure à l'entreprise, la possibilité de diminuer son stress et de développer son identité professionnelle.

L'entreprise a pu bénéficier de salariés plus productifs et connaître un plus faible niveau d'absentéisme. Cette action a aussi bénéficié à l'entreprise en termes d'image, la faisant ainsi passer d'une société où les personnes étaient sous une très forte pression à une entreprise qui soutient ses salariés. Le coaching a nettement permis d'améliorer les échanges interpersonnels et a participé à la prévention des risques psycho-sociaux, ceci bien entendu en respectant les règles de déontologie et de pratique.

Phrase sortie ou légende photo (380)

« A la suite de cette première action, nous avons mis en place une activité de marche nordique avec un coach sportif, à l'heure du déjeuner, une fois par semaine, pendant 6 mois et 7 séances d'ostéopathie par mois pendant 6 mois pour 7 salariés ».